



DEC162407INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Fabien PASCAL aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Fabien PASCAL, professeur des universités 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} octobre 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 8 en charge des structures opérationnelles de recherche du domaine de l'électronique, des micro et nanotechnologies, la photonique et l'électromagnétisme.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Fabien PASCAL demeure affecté à l'UMR5214 – Institut d'Electronique et des Systèmes – IES - Montpellier.

Article 2

Du 1^{er} octobre 2016 au 31 décembre 2017, Monsieur Fabien PASCAL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Languedoc Roussillon.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs